



ALLOCUTION
DE M. FRANÇOIS PARADIS,
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
ET
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA
FRANCOPHONIE

À L'OCCASION DU MINI COLLOQUE :
«LE FRANÇAIS, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE»

Jeudi le 28 mars 2019, 17h30
Espace Dalhousie, Québec

Seul le discours prononcé fait foi.

[Salutations d'usage]

C'est avec plaisir que je me joins à vous pour clore cet après-midi de discussions et de réflexions.

Il est significatif que nous soyons réunis ici pour cette activité, face à mon magnifique comté, mais surtout, devant notre majestueux fleuve St-Laurent, voie d'accès par laquelle la Francophonie a pris pied en Amérique.

Je vous invite à réfléchir à comment, chaque jour, nous utilisons le langage de différentes manières : discuter avec nos proches et nos collègues, écouter de la musique, lire l'actualité dans les médias, regarder un film ou une émission à la télévision ou en ligne. Ces interactions peuvent nous sembler banales, mais le français nous offre une infinité de possibilités.

C'est notre instrument pour interagir, ce qui nous donne accès au même bassin d'informations, aux mêmes référents culturels. Il représente un passage nécessaire pour réaliser toutes nos potentialités et, avec un bassin de 274 millions de locuteurs francophones répartis à travers le monde, elles sont nombreuses!

Ce colloque illustre justement à quel point ces potentialités peuvent être vastes lorsque la Francophonie s'unit pour le développement durable.

Permettez-moi de vous donner un exemple propre à ma réalité, celle de l'Assemblée nationale du Québec. Il y a un bon moment, notre institution a entamé une réflexion afin de repenser ses pratiques pour que, comme la définition le veut, elles «répondent aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Ainsi, un premier plan de développement durable pour 2009-2012 avait été déposé.

Par la suite, de nombreuses autres initiatives qui s'inscrivent dans les principes du développement durable ont été mises en place. Vous aurez peut-être déjà entendu parler de notre potager en façade, dont les récoltes sont utilisées dans nos cuisines, ou encore des ruches situées sur nos toits, qui produisent du miel.

En juin 2015, nous nous sommes dotés d'une *Politique de prévention et de gestion des situations de harcèlement*. Soucieux d'offrir un environnement de travail de qualité, un poste spécifique pour coordonner la stratégie du Vivre-

ensemble et du harcèlement a été récemment créé. Une campagne de sensibilisation en matière de vivre-ensemble et d'inclusion est en cours depuis l'automne dernier. Nous offrons également diverses formations, entre autres sur la rédaction épique ou pour la gestion de la diversité.

Un autre projet d'envergure a été pensé depuis son tout début sous l'angle de la durabilité : notre nouveau pavillon d'accueil, qui sera inauguré en juin prochain. En plus de répondre aux standards de la certification LEED, nous nous sommes assurés qu'il permette une accessibilité universelle, notamment pour les personnes à mobilité réduite, en plus de maximiser la participation citoyenne grâce à sa vocation éducative. Le nouveau pavillon sera donc la *Maison citoyenne*, dans laquelle nous souhaitons accueillir les jeunes et moins jeunes pour différents événements, les informer du fonctionnement de notre processus démocratique et de ce fait, les rapprocher de nos décisions.

Afin de poursuivre dans cette lignée, un nouveau plan de développement durable de l'Assemblée nationale sera déposé en juin prochain, et sa mise en œuvre débutera à partir de septembre.

À une échelle plus globale, l'Assemblée nationale assume présentement la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie – l'APF –, qui regroupe 87 parlements. Cette organisation partage cette préoccupation pour le développement durable. Elle s'est d'ailleurs assurée qu'elle soit mise de l'avant dans son cadre stratégique 2019-2022, qui sera adopté en juillet prochain.

Parmi les 4 objectifs stratégiques ciblés dans le cadre se trouve la promotion du développement durable, de la mobilité et de la solidarité, exprimant ainsi la priorité que cela représente pour les parlementaires francophones et francophiles. Je milite pour ma part activement pour que l'APF se dote d'un plan institutionnel de développement durable, qui pourrait servir de modèle aux parlements qui en sont membres. Je vous invite à suivre l'actualité en juillet prochain afin d'en savoir plus!

Sachez que ce cadre stratégique met également de l'avant la collaboration entre les instances de la Francophonie. Nos organisations pourraient donc être appelées à collaborer davantage. Entre autres, nous pourrions envisager un séminaire de formation sur les Objectifs de développement durable pour 2030 qui serait donné par les spécialistes de l'IFDD à des parlementaires, pourquoi pas? Nous pourrions

également réfléchir ensemble à un projet qui permettrait d'impliquer les citoyens et de nous rapprocher de leurs préoccupations. Les possibilités sont, encore une fois, nombreuses!

En terminant, je salue donc des initiatives telles que cette journée organisée par l'IFDD, qui contribuent à la réflexion et au partage sur les grands défis de notre époque en matière de développement durable.

D'autant plus que nous, les parlementaires, comptons sur vous, les spécialistes, pour poursuivre vos efforts afin d'alimenter nos travaux dans la bonne direction. Votre expertise nous est précieuse, sachez-le.

Je souhaite que d'autres activités de ce genre se tiennent et que de nombreux réseaux de collaboration continuent de se créer à travers la Francophonie.

Merci à toutes et à tous pour votre attention, et au plaisir de discuter avec vous afin d'en apprendre davantage sur vos projets durables!